



## Argumentation et Analyse du Discours

6 | 2011

L'analyse rhétorique aux Etats-Unis. Hommage à Michael Leff

---

### Introduction : Michael Leff et la tradition des études rhétoriques aux Etats-Unis

*Introduction: Michael Leff and the Tradition of American Rhetorical Studies*

**David Zarefsky**

Traducteur : Sivan Cohen-Wiesenfeld

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/aad/1082>

DOI : 10.4000/aad.1082

ISSN : 1565-8961

#### Éditeur

Université de Tel-Aviv

#### Référence électronique

David Zarefsky, « Introduction : Michael Leff et la tradition des études rhétoriques aux Etats-Unis », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 6 | 2011, mis en ligne le 15 avril 2011, consulté le 23 septembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/aad/1082> ; DOI : 10.4000/aad.1082

---

Ce document a été généré automatiquement le 23 septembre 2019.



*Argumentation & analyse du discours* est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

---

# Introduction : Michael Leff et la tradition des études rhétoriques aux Etats-Unis

*Introduction: Michael Leff and the Tradition of American Rhetorical Studies*

**David Zarefsky**

Traduction : Sivan Cohen-Wiesenfeld

---

- 1 Plus d'une année s'est écoulée depuis le décès soudain de Michael Leff le 5 février 2010, à l'âge de 68 ans. Sa disparition est une grande perte pour tous les collègues qui ont travaillé avec lui dans les domaines de l'argumentation, de la rhétorique et de l'analyse du discours.
- 2 Michael Leff avait obtenu son Ph.D à l'Université de Californie à Los Angeles, en 1972 ; sa thèse portait sur l'œuvre de Sulpitius Victor. Tout au long de sa carrière, il a manifesté un intérêt prononcé pour la rhétorique latine, en particulier pour Cicéron, qui a influencé la plus grande partie de son œuvre critique. Il a reçu son premier poste d'enseignant à l'Université de Californie à Davis, alors qu'il finissait ses études de doctorat, et enseigna ensuite à l'Université d'Indiana, puis de nouveau à l'UC-Davis, à l'Université du Wisconsin, à Northwestern et à Memphis, où il était professeur de communication et directeur de département au moment de son décès. Il y a développé un important programme de bourses d'études tout en prodiguant son enseignement aux étudiants de licence et de maîtrise, et en dirigeant des doctorants qui devaient compter parmi les chercheurs de pointe aux Etats-Unis.
- 3 M. Leff était également impliqué dans des associations professionnelles et a reçu de nombreux prix et distinctions. Il a présidé le Comité de Recherche de l'Association nationale pour la Communication qui lui accorda le titre de « *Distinguished Scholar* » ; il a obtenu le grand prix de la recherche de la Société internationale pour l'Etude de l'Argumentation. Il a été le rédacteur en chef de *Rhetorica*, la revue de la Société internationale de l'Histoire de la Rhétorique. Il était devenu de plus en plus actif au sein de la *Rhetorical Society of America* (Société de Rhétorique d'Amérique - RSA), dont il a

codirigé le premier institut d'été. Il participait à son comité directeur et venait juste d'entamer un mandat de deux ans comme président de la société à la veille de sa mort.

- 4 A l'intention des lecteurs de langue française auxquels ce numéro de la revue se propose de faire connaître l'œuvre de Leff, la brève introduction qui suit s'attachera avant tout à situer sa recherche dans le cadre de la tradition des études de rhétorique aux Etats-Unis.
- 5 Lorsque les études de rhétorique ont été remises à l'honneur aux Etats-Unis à la fin du 19e et au début du 20e siècle, elles se sont principalement développées autour de deux foyers. Le premier consistait en un renouveau de l'étude des textes classiques ; le second s'attachait à former les étudiants à la pratique du discours public. Ces deux orientations étaient tantôt reliées, tantôt indépendantes l'une de l'autre. Dans les années vingt, une troisième voie s'est offerte : l'analyse et la critique du discours fondées sur les principes de la rhétorique. Ce champ d'étude, dont la naissance a été annoncée dans un essai d'Herbert A. Wichelns (1925), a été connu au départ sous l'appellation de « critique littéraire de l'art oratoire ». Dans son étude, Wichelns suggérait en fait que la critique de l'art oratoire était fort différente de la critique littéraire dans la mesure où elle ne mettait pas l'accent sur la permanence de l'œuvre ou sur son esthétique, mais bien plutôt sur son effet. Elle avait pour but d'interpréter le texte afin d'expliquer comment il était construit (et dans quelle mesure il était bien construit) en vue d'obtenir l'effet souhaité. Par la suite, cette sous-discipline a souvent été dénommée « critique rhétorique », pour désigner soit le type d'objet étudié, soit le type de critique mis en œuvre. Elle était parfois désignée par le terme de « discours public » (*public address*) pour souligner qu'elle se consacrait à l'étude des discours oratoires<sup>1</sup>.
- 6 Les premières études de critique rhétorique présentaient plusieurs traits distinctifs. La plupart d'entre elles étaient consacrées à un orateur individuel, qu'il s'agisse d'une figure historique ou d'un contemporain. La majorité d'entre elles portait un intérêt considérable à la biographie de l'orateur, qui allait parfois jusqu'à éclipser l'étude détaillée des textes. La plupart examinait la totalité de la carrière de l'orateur plutôt que d'analyser en profondeur des textes rhétoriques particuliers. Les orateurs étudiés étaient en général soit des hommes politiques, soit des prédicateurs, qui reflétaient l'attitude sociale, politique ou religieuse dominante ; c'étaient des figures connues appartenant à l'« *establishment* ». La méthode s'inspirait de façon assez lâche de la *Rhétorique* d'Aristote, usant de catégories aristotéliennes telles que les modes de preuve, les types d'appel émotionnels, les types de preuve et les genres oratoires<sup>2</sup>. Parmi ces travaux, nombreux étaient ceux qui se fondaient sur l'hypothèse tacite selon laquelle dégager les catégories aristotéliennes dans le texte équivalait à rendre compte de l'efficacité du discours<sup>3</sup>. Les études canoniques de ce type ont été rassemblées dans trois volumes publiés durant les années quarante et cinquante, qui incarnent au mieux ce qu'on a appelé le « néo-aristotélisme » (Brigance 1943 ; Hochmuth 1955).
- 7 Les études sur les orateurs particuliers ont bien sûr perduré, mais vers le milieu des années soixante, la méthode du « néo-aristotélisme » est devenue la cible de sérieuses critiques. Certains arguaient qu'elle privilégiait la biographie et l'histoire aux dépens de l'étude de la rhétorique elle-même, n'offrant d'ailleurs souvent dans ces domaines que des productions de second rang. D'autres faisaient remarquer qu'elle se résumait à un système de classification et que l'hypothèse selon laquelle elle rendait compte de

l'effet produit par le discours n'était nullement fondée. D'autres encore contestaient l'accent mis sur les personnalités politiques et religieuses qui faisaient partie du courant dominant (le « *mainstream* »), et cela à une époque où la société, aux Etats-Unis comme ailleurs, se trouvait confrontée à une vague de protestations issues de populations dotées d'un statut social traditionnellement considéré comme marginal, à l'instar des Afro-Américains, des étudiants et des femmes. Certains pensaient que l'accent mis sur des textes particuliers était déplacé car la persuasion ne pouvait s'obtenir qu'à travers une série d'efforts poursuivis sur le long terme, et était souvent le fruit d'un échange entre les mouvements sociaux et les forces qui leur résistaient. D'autres, enfin, refusaient de se focaliser sur l'art oratoire à un âge où les événements et les messages médiatisés atteignaient un public beaucoup plus large que ne le faisaient les discours publics traditionnels. Ces différents chefs d'accusation concernant les premières approches de l'analyse rhétorique ont été rassemblés dans un ouvrage important d'Edwin Black (1965). Ce dernier ne fut bien sûr pas le seul à entreprendre une réévaluation des études rhétoriques, mais son livre en rend peut-être compte mieux qu'aucun autre.

- 8 L'année 1965 et les suivantes se caractérisent par une intense fermentation intellectuelle, l'exploration de nouveaux thèmes et approches, et l'acceptation d'une pluralité de perspectives. En fait, la différence la plus notable d'avec les précédents travaux est l'absence de méthode, de perspective ou d'orientation dominante. Parmi les courants qui se sont développés à partir du milieu des années soixante, on compte un nombre croissant d'études sur les mouvements de protestation sociaux contemporains, ou sur le discours comme instrument de pouvoir (*empowerment*) ; d'autres ont élargi le sens du mot « texte » pour y inclure toutes les modalités verbales ainsi que la communication visuelle, les études sur la construction discursive de l'identité, le rôle du discours dans la formulation de politiques publiques, et même la manière dont la société et la culture s'élaborent à travers la pratique rhétorique<sup>4</sup>.
- 9 Michael Leff a fait son entrée dans le champ des études rhétoriques au moment de cette réévaluation de la discipline. Il partageait le mécontentement largement répandu à l'égard de l'approche qui prévalait à l'époque dans le domaine de la critique rhétorique. Bien qu'appelée « néo-aristotélisme », elle était loin de rendre justice à l'inventivité d'Aristote : elle reflétait plutôt la perspective limitée des chercheurs du vingtième siècle qui avait fait de sa *Rhétorique* un système de catégories pratiquement statique<sup>5</sup>. Mais Leff n'a pas pour autant rejoint ceux qui repoussaient les limites de la discipline en examinant un éventail toujours plus large d'objets et en mobilisant un vaste choix de méthodes et d'approches différentes. Il considérait que de ces pressions centripètes empêcheraient totalement la critique rhétorique de se donner une identité distinctive.
- 10 Aussi a-t-il préféré concentrer son attention sur le texte rhétorique lui-même, le discours produit par la relation entre l'orateur et les auditeurs, ou le scripteur et les lecteurs. De nombreuses expériences des années soixante et soixante-dix avaient eu pour effet de subordonner le texte à de vastes questions théoriques, philosophiques ou idéologiques<sup>6</sup>. Leff mettait en doute la valeur des spéculations à grande échelle dénuées de tout ancrage dans des cas de figure concrets. Prenant d'une certaine manière le contre-pied des tendances dominantes dans ces années-là, il a cherché à réhabiliter une lecture attentive et minutieuse des textes mêmes, dans l'idée que ceux-ci mettaient en œuvre les théories qui les sous-tendaient selon des modalités qu'une analyse judicieuse devait être capable de discerner. Comme l'a noté Medhurst (2010 : 661), cette

conviction était sans aucun doute influencée par la formation académique de Leff en rhétorique latine, tout particulièrement en ce qui concerne l'indivisibilité du style et du contenu, et la primauté donnée à la pratique et à l'expérience sur la généralisation théorique comme mode d'apprentissage. Dans la suite de son oeuvre, Leff s'est plus particulièrement concentré sur les rapports au temps et à l'espace dans le texte rhétorique dans lesquels il voyait une représentation des topiques et des métaphores.

- 11 L'une des premières entreprises critiques de Leff a été la rédaction de deux essais, écrits conjointement avec G. P. Mohrmann (qui était son collègue à l'UC-Davis), sur le discours prononcé par Abraham Lincoln à Cooper Union en 1860 (Leff & Mohrmann 1974, 1-2). On a souvent affirmé que c'est ce discours, dans lequel Lincoln soutenait que sa position visant à freiner l'expansion de l'esclavage était compatible avec le point de vue des pères fondateurs américains, et que sa propre conviction était aussi ferme que celle de Républicains plus radicaux, qui avait rendu possible son élection<sup>7</sup>. Faisant remarquer que ce discours était souvent étudié comme un événement historique mais rarement comme un texte rhétorique, Leff et Mohrmann montrent que les parties du discours apparemment disparates s'intègrent dans un ensemble qui vise à placer Lincoln sur un terrain différent, et dans une position plus élevée, que William Henry Seward (le candidat favori à l'investiture républicaine) et Stephen A. Douglas (le rival démocrate probable). Ils expliquent comment le choix du thème, l'utilisation d'un article de Douglas comme motif d'ouverture, l'appel à un hypothétique auditoire sudiste absent, l'utilisation d'un mélange d'arguments émotionnels et logiques, et l'intensité toujours contrôlée du ton, répondaient à la situation rhétorique à laquelle il faisait face, lui permettant de revendiquer une position distinctive. Ils soutiennent qu'ainsi comprise, cette allocution doit être classée dans la catégorie du discours de campagne.
- 12 Dans le second essai, Mohrmann et Leff avancent que leur analyse du discours de Cooper Union illustre le fondement théorique d'une critique « enracinée dans la théorie rhétorique de l'antiquité », sans être prise dans les limites imposées par la focalisation néo-aristotélicienne sur l'effet empirique (1974 : 459). Revenant aux origines de la théorie des genres, ils suggèrent que le discours de Cooper Union est un exemple de discours électoral, un genre qu'Aristote n'avait évidemment pas pu prendre en ligne de compte. Leur raisonnement est abductif : si l'on considère l'allocution de Cooper Union comme un discours électoral, alors les incohérences apparentes entre les différentes parties du discours disparaissent, et le texte peut être compris comme un ensemble homogène<sup>8</sup>. Ils concluent sur la base de l'expérience tirée de l'écriture de ces deux essais : « Il se peut que le progrès de la critique rhétorique repose davantage sur la capacité des chercheurs à induire des principes à partir d'études concrètes que sur le traitement des questions abstraites » (Mohrmann & Leff 1974 : 467 ; en français ici même, paragraphe 31).
- 13 Les essais de Leff et Mohrmann viennent illustrer l'idée selon laquelle une investigation en profondeur de la pratique précède la théorie abstraite. Le premier essai apporte une lumière nouvelle sur un discours connu, le second suggère la nécessité d'un renouvellement de la théorie rhétorique des genres. Or, le second découle du premier : c'est la théorie qui se développe à partir de l'étude d'un cas particulier, et non le cas de figure qui est choisi pour illustrer une théorie élaborée *a priori*. Les deux essais constituaient, bien entendu, des exercices d'argumentation. Leff et Mohrmann ne se contentaient pas de proposer leur lecture du discours de Cooper Union comme un

exercice intellectuel ; ils arguaient implicitement que les lecteurs avisés devaient le percevoir de la même manière. Et en mettant l'accent sur l'utilité de la critique « néo-classique », ils démontraient qu'il était erroné de se débarrasser des perspectives critiques traditionnelles, comme le voulaient certains tenants des nouvelles approches dans les années soixante et soixante-dix<sup>9</sup>.

- 14 La fascination de Leff pour Abraham Lincoln n'était pas une coïncidence. Le seizième président des Etats-Unis a particulièrement intéressé les Américains par son ascension improbable – il est passé du fin fond de la pauvreté aux augustes fonctions de la présidence – et en raison de la grave crise durant laquelle Lincoln a exercé ses fonctions. Malgré son manque d'éducation formelle, il possédait des dons certains d'orateur et d'écrivain. La progression de sa carrière est due en partie à son succès à la tribune électorale : il s'est mesuré à de nombreux problèmes à l'aide de ses discours publics. Plusieurs études récentes sur Lincoln mettent l'accent sur ce que son langage révèle de sa philosophie et de sa façon de concevoir le gouvernement et la direction de l'Etat (Briggs 2005 ; White 2005 ; Wilson 2006 ; Kaplan 2008). Leff convenait que la rhétorique de Lincoln était liée à sa philosophie et à ses conceptions politiques, mais il entendait aller plus loin. Il croyait que les discours de Lincoln révélaient les théories rhétoriques implicites qui avaient guidé son œuvre, et qu'elles pouvaient servir de modèles à d'autres. Lincoln illustre éloquentement la conviction cicéronienne de Leff selon laquelle l'invention et le style, la théorie et la pratique, étaient intrinsèquement liées.
- 15 Le travail de Leff sur Lincoln ne s'est pas limité à ses études sur le discours de Cooper Union. A peine dix ans plus tard, il a été chargé de l'allocution inaugurale de la Conférence Van Zelst sur la Communication à l'Université Northwestern (dont il rejoindra le corps enseignant en 1989), et y a choisi comme thème le discours de 1858 sur la « Maison divisée » par lequel Lincoln a accepté l'investiture républicaine pour les élections au Sénat américain. Leff explore la dynamique interne de ce discours en mettant l'accent sur le rapport de Lincoln au temps (le passage entre passé, présent et futur), et la temporalité (le rythme du discours lui-même). Comme dans le cas de Cooper Union, son analyse insiste sur la cohérence des trois parties apparemment disjointes du discours et explique le fonctionnement de l'argument sur la conspiration développée par Lincoln. Leff pensait que l'argument apparemment étrange selon lequel Stephen A. Douglas faisait partie d'une conspiration visant à étendre l'esclavage à travers les Etats-Unis pouvait avoir pour but de préparer l'auditoire à accepter un argument plus modéré, selon lequel la tendance naturelle de la politique de Douglas irait précisément dans ce sens. Comme Terrill l'a démontré en réexaminant cette conférence, l'analyse de Leff reproduit les mouvements effectués selon lui par Lincoln dans son discours : ralentissement ou accélération du temps pour insister sur un point particulier ou pour donner son élan au discours (Leff 1983 ; Terrill 2010 : 692).
- 16 Quelques années plus tard, Leff s'est tourné vers le second discours inaugural de Lincoln. Comme son essai sur la « Maison divisée », celui-ci a d'abord servi de présentation lors d'un colloque, dans une session où cinq conférenciers devaient examiner le texte à partir de points de vue différents. Dans cette étude, Leff insiste sur l'utilisation que fait Lincoln de la temporalité. Après avoir noté que ce texte, comme d'autres de ses discours, était organisé chronologiquement, partant du passé pour aller vers l'avenir en passant par le présent, il soutient que « cette progression constitue plus qu'un simple dispositif séparant les principales unités structurelles » du discours ; elle

est en fait « essentielle à l'économie rhétorique [du discours], parce qu'elle encadre l'action des divers éléments argumentatifs et stylistiques, les intégrant dans un champ d'action textuelle unifié, et projetant ce champ sur les événements publics qui forment le sujet du discours » (Leff 1990 : 80). Dans le cas du second discours inaugural, soutient Leff, le discours construit un amalgame du présent historique et du présent sacralisé, faisant ainsi basculer le sujet du politique au religieux, et la perception du temps du laïc au sacré. C'est ce basculement qui rend possible la conclusion dans laquelle Lincoln définit une obligation morale pour l'avenir, dans le but de panser les blessures de la nation<sup>10</sup>.

- 17 Dans ce qui sera probablement sa dernière publication, Leff revint au thème de Lincoln. Dans une étude présentée en 2009, il a examiné son discours à la Washington Temperance Society à Springfield, dans l'Illinois, le 22 février 1842. Critique ostensible des premiers défenseurs de la tempérance, et plaidoyer pour la modération dans la défense de la cause en faveur de la réforme sociale, ce discours peut également être compris comme un débat plus large sur la « tempérance ». Leff affirme que ce qui est mis en œuvre dans le texte contribue à dévoiler la théorie rhétorique implicite de Lincoln, qui met l'accent sur l'empathie avec l'auditoire et fait usage avec modération d'appels fondés sur la séduction (Leff, à paraître)<sup>11</sup>.
- 18 M. Leff a donc accumulé tout un corpus de critique rhétorique qui propose un nouveau regard sur Lincoln, soutenant implicitement que l'œuvre de celui-ci s'inspirait des théories rhétoriques de l'antiquité et proposait des principes rhétoriques qui pouvaient être appliqués plus largement. Ses études de cas sont précieuses non seulement en elles-mêmes, mais aussi parce qu'elles ouvrent la voie à des positions théoriques plus générales. Leff a constamment affirmé que cette approche de la théorie était plus productive que celle qui consistait à commencer par des affirmations abstraites, puis à chercher des textes susceptibles de les valider.
- 19 Bien que Leff ait consacré beaucoup d'énergie à l'étude de Lincoln, d'autres orateurs et d'autres textes ont également attiré son attention. En 1990, il a prononcé une conférence, publiée par la suite, sur le discours de Franklin D. Roosevelt au Commonwealth Club de San Francisco pendant la campagne présidentielle de 1932. Il y affirmait que Roosevelt avait créé un narratif historique qui valorisait la tradition tout en la réinterprétant dans le but de renforcer ses arguments en faveur du changement ; il est intéressant de noter qu'on aurait pu dire la même chose du discours de Lincoln à Cooper Union. On trouvait donc là deux cas parallèles dans lesquels des orateurs réputés montraient comment un appel à la continuité peut conforter un argument en faveur du changement, car ces deux valeurs coexistent à l'intérieur d'une tension (supposée) productive (Leff 1992 : 931-936). Dans un discours d'ouverture à Amsterdam en 2002, il a analysé de près le texte de Martin Luther King Jr., « Lettre de la prison de Birmingham », pour discerner comment King construisait rhétoriquement un moment propice, et conférait un pouvoir moral, au mouvement pour les droits civils dans une lettre écrite en réponse à une critique mesurée provenant de Blancs modérés supposés être des sympathisants à sa cause (Leff 2002 : 671-677 ; traduit dans ce numéro). Cet essai illustre par un exemple la façon dont une tension productive entre la rhétorique et la dialectique, plutôt qu'une amplification de leurs différences, contribue à la force de l'analyse. Dans un article sur le même discours, rédigé en commun avec l'un de ses étudiants, Ebony Utley, Leff examine comment l'*ethos* rhétorique peut être non seulement un instrument de persuasion, mais également un outil constitutif de

l'identité du moi (Leff 2004 : 37-51). Là encore, il fait appel à des principes théoriques dérivant de la rhétorique classique, mais il les complexifie, les modifie ou les réinterprète en les confrontant aux textes de discours particuliers.

- 20 Les exemples mentionnés jusque-là illustrent la méthode d'argumentation propre à Leff et son approche de l'étude des œuvres rhétoriques. De crainte que cette présentation ne devienne fastidieuse, notons simplement qu'il a également travaillé, seul ou en commun, sur des textes de John C. Calhoun, Edmund Burke, Lucretia Coffin Mott, Bill Clinton, Grover Cleveland et sur la campagne présidentielle Bush-Kerry en 2004, aussi bien que sur les écrits de Thucydide et de Cicéron<sup>12</sup>. Bien qu'il se soit concentré sur Abraham Lincoln davantage que sur d'autres, son champ d'intérêt critique a été très vaste, s'étendant de l'âge classique au discours public américain du dix-neuvième siècle au début du vingt-et-unième siècle.
- 21 Bien que dans son approche critique, M. Leff ait fait usage des théories de l'argumentation, il s'en est rarement tenu là. Ceci s'explique par le fait que sa perspective « néo-classique » le conduit à considérer l'argumentation et le style comme inextricablement liés. Cependant, il lui est parfois arrivé de s'intéresser à des textes qui font ostensiblement usage d'arguments. C'est le cas, par exemple, de son étude des débats présidentiels américains de 2004 entre le président George W. Bush et le sénateur John Kerry (Leff 2007 : 859-865 ; traduit dans ce numéro). Expliquant que la question de la personne est souvent centrale dans les campagnes électorales contemporaines, il y montre comment les thèmes et les arguments portant sur l'individu sont utilisés pour poser des affirmations générales visant à dénigrer la personne de l'adversaire. Chemin faisant, il montre comment les différents types d'arguments *ad hominem* concourent pour conduire l'auditeur à la conclusion que l'adversaire est doté d'un caractère indécis, et ne peut donc faire un président digne de confiance. Bush soutint que les « incohérences circonstancielles [de Kerry] [...] ne sont ni le fruit du hasard ni accidentelles. Elles montrent une faiblesse radicale du jugement et une déficience de caractère » (2007 : 81 ; dans ce numéro, paragraphe 19). Kerry développa un argument *ad hominem* direct accusant Bush de manquer de jugement et avança également « que Bush a fait montre de mauvaise foi en émettant des déclarations trompeuses ou en ne tenant pas ses promesses » (Leff 2007 : 864 ; dans ce numéro, paragraphe 38). Dans l'ensemble, Leff montre comment les arguments *ad hominem* utilisés dans les débats ont acculé Kerry à une position défensive à partir de laquelle il lui a été difficile de développer des arguments forts.
- 22 En plus de ses études critiques, Leff a publié au moins deux essais offrant un aperçu de l'approche générale de la critique rhétorique qu'il avait développée. Ceux-ci éclairent sa façon de pratiquer l'analyse et la nature de son l'argumentation. Présenté à l'origine comme une conférence en mémoire de son collègue Mohrmann, « Critique textuelle » fut publiée en novembre 1986 (Leff 1986 : 377-389). Attribuant à Mohrmann l'importance accordée à une lecture serrée des textes, Leff explique que son but était « de s'écarter des constructions théoriques et de se concentrer sur l'action rhétorique matérialisée dans des discours concrets ». Mais dans la mesure où « les textes ne livrent pas tout de go leur propre interprétation rhétorique », le critique doit exercer « son jugement à un certain niveau d'abstraction », et cet exercice aboutit à « quelque chose qu'on pourrait appeler la compréhension théorique d'un cas particulier » (Leff 1986 : 378). La critique textuelle retourne donc à la théorie, non pas pour l'appliquer



mécaniquement à un cas particulier, mais pour la valider, l'enrichir, la peaufiner ou la complexifier au contact d'un cas particulier.

- 23 La critique textuelle, conclut Leff, implique « la lecture et relecture minutieuse du texte », l'analyse des circonstances historiques et biographiques qui le génèrent et modèlent sa composition, la découverte des conceptions de base qui articulent le texte et une évaluation de la manière dont ces conceptions interagissent à l'intérieur du texte et contribuent à déterminer son mouvement temporel » (Leff 1986 : 380). Après avoir résumé l'approche qu'il avait développée avec Mohrmann, Leff en développe les implications à partir de trois arguments principaux. Tout d'abord, le but de la critique textuelle n'est ni de générer des affirmations théoriques générales ni de les tester, mais d'atteindre à une compréhension théorique des textes. Deuxièmement, les concepts d'espace et de temps sont fondamentaux pour les textes rhétoriques, mais c'est le temps qui est l'élément principal ; c'est sur le mouvement temporel inhérent au texte que l'appréciation critique doit se fonder. Troisièmement, le texte est encadré et sa progression temporelle influencée par des métaphores qui contiennent en elles des hypothèses fondamentales.
- 24 Dans un essai écrit en collaboration avec Andrew Sachs, paru dans le cadre d'un symposium décennal sur la critique rhétorique en 1990, dans le *Western Journal of Speech Communication* (Leff & Sachs 1990 : 252-273 ; les premières pages de l'article sont traduites dans ce numéro), Leff développa un important aspect de la critique textuelle. Leff et Sachs définissent la microlecture (*close reading*) comme une tentative de surmonter la dichotomisation constante de la forme et du contenu, car « un discours rhétorique apparaît comme une construction verbale qui combine forme et contenu dans un tout concret » (Leff & Sachs 1990 : 255 ; dans ce numéro, paragraphe 11). Les unités de discours, affirment Leff et Sachs, sont souvent iconiques, c'est-à-dire que ce sont des signes possédant une relation non-arbitraire avec les objets qu'ils représentent. Ils imitent en fait dans le texte les objets externes qu'ils décrivent. Par exemple, la répétition dans le texte peut sembler élargir l'objet du discours ; le temps textuel peut imiter le temps réel, l'ordre du texte et la syntaxe peuvent représenter une expérience psychologique, et le regroupement de mots suggérer des liens et des relations qui émergent à d'autres niveaux d'expérience (Leff & Sachs 1990 : 258-59). Leff et Sachs examinent comment le discours aux électeurs de Bristol d'Edmund Burke fait fusionner la forme et le contenu à travers l'iconicité rhétorique.
- 25 Illustrant sa propre conviction selon laquelle le but de la critique est la compréhension théorique, Leff montre dans ces deux essais comment son approche éclaire un cas particulier, un discours de John C. Calhoun, et un autre d'Edmund Burke. Il inscrit de même des principes théoriques dans les études critiques mentionnées plus haut, comme il l'a fait par ailleurs en encourageant ses étudiants à rechercher l'interaction entre *topoi* et métaphores, espace et temps, telle qu'elle se concrétisait dans des textes rhétoriques spécifiques.
- 26 Leff soutenait que son approche était « néo-classique » parce qu'elle ranimait une conception de la rhétorique enracinée dans l'âge classique. Au cours des années 1980 et 1990, il s'est engagé à plusieurs reprises dans une polémique avec les tenants d'une conception postmoderne mettant l'accent sur le caractère diffus d'une communication où c'est l'auditoire qui construit le texte à travers l'accumulation de fragments de discours provenant de divers stimuli rencontrés de manière quasi fortuite. Le tout premier apôtre de cette perspective critique fut Michael Calvin McGee<sup>13</sup>. Pour Leff, un

texte rhétorique possède sa propre intégrité ; pour McGee, il est constamment brisé et reconstitué par l'auditoire. Le rédacteur en chef du numéro spécial du *Western Journal of Communication* dans lequel leurs essais ont été publiés, John Angus Campbell, voit entre Leff et McGee des différences « fondamentales, globales et symétriques ». Il rattache Leff à Aristote, et McGee à Isocrate ; à ses yeux, Leff considère la rhétorique comme « une chose maîtrisée », alors que McGee la perçoit comme « une force élémentaire ». Leff « pratique une théorie rhétorique en vue d'une analyse de textes spécifiques » ; McGee examine les textes « dans l'intérêt de la théorie ». Leff voit le discours oral comme son principal objet d'analyse alors que McGee le considère « uniquement comme le lieu ponctuel le plus tangible d'une scène d'action rhétorique qui s'étend en principe par-delà l'espace et le temps, et n'est limitée que par l'idéologie d'un peuple » (Campbell 1990 : 250).

- 27 Les panels des colloques et les conversations de couloir dans le domaine des études rhétoriques américaines n'ont cessé de répercuter ce conflit de fond entre Leff et McGee. Les partisans de la position de Leff prétendaient que l'approche de McGee faisait éclater la rhétorique en l'élargissant au point de l'assimiler à la culture même et en la rendant de ce fait impossible à analyser. Ce qui était présenté comme relevant de l'analyse consistait souvent en l'expression d'une idéologie prédéterminée qui trouvait dans l'assemblage de fragments choisis ce qu'elle cherchait au départ, manquant à la fonction centrale du jugement critique. Les partisans de la position de McGee prétendaient que l'approche de Leff était obsolète et étroitement traditionnelle, basée sur de fausses hypothèses concernant la façon dont l'auditoire interagit avec le message pour construire du sens, d'une grande naïveté sur le fonctionnement hégémonique des relations de pouvoir et, à sa façon, aussi formaliste que la nouvelle critique des études littéraires du milieu du vingtième siècle. Il semblait difficile de se tenir en dehors d'une controverse aussi fondamentale<sup>14</sup>.
- 28 L'une des critiques parfois adressée à l'approche de Leff semble particulièrement injuste : le fait qu'en se concentrant sur des textes canoniques provenant de puissantes figures politiques, il consacrait le privilège du mâle blanc. Tout d'abord, Leff ne s'est pas attaché exclusivement à des textes canoniques : par exemple, l'étude de John C. Calhoun menée avec Mohrmann portait sur un texte relativement obscur. En second lieu, il ne s'est pas polarisé uniquement sur des Blancs, ni d'ailleurs sur des hommes. Comme nous l'avons indiqué plus haut, il étudia entre autres des textes de Z. E. B. DuBois, Martin Luther King et Lucretia Coffin Mott. Troisièmement, Leff était personnellement partisan d'une sphère publique inclusive. A l'Université de Northwestern comme à celle de Memphis, il a donné des cours (généralement bénévolement) qui mettaient les adultes des grandes villes en contact avec la tradition des arts libéraux ; il a soutenu la création de programmes de débat dans les lycées des grandes villes ; et son programme d'études supérieures à Memphis mettait particulièrement l'accent (entre autres) sur la communication des Afro-Américains. Enfin, il a tout particulièrement encouragé les étudiants afro-américains et travaillé à promouvoir l'étude des orateurs afro-américains<sup>15</sup>. Il ne pensait simplement pas qu'il fût nécessaire de choisir entre le réexamen de modèles paradigmatiques de discours public (dont beaucoup n'avaient pas fait l'objet d'études sérieuses) et la recherche d'illustrations moins connues de la pratique rhétorique américaine.
- 29 La controverse entre les points de vue de Leff et de McGee a perdu de son importance dans les premières années du vingt-et-unième siècle. Elle n'a pas été résolue ; elle ne

pouvait pas l'être étant donné son caractère fondamental. Mais elle semble désormais moins écrasante. Les chercheurs ont reconnu que Leff et McGee se situent le long d'un continuum sur la nature du sujet et de la textualité et sur poids à accorder à l'agentivité humaine. On peut partager les points de référence aussi bien de l'un que de l'autre, ou en repérer de différentes. Ce choix n'a certes rien de trivial, mais le champ est suffisamment vaste pour inclure des chercheurs qui adoptent des perspectives et des points de départ différents. Les domaines de la critique textuelle et de la critique culturelle prospèrent tous deux aujourd'hui dans le domaine des études rhétoriques aux Etats-Unis.

- 30 Dans un essai de 2003, qui n'était pas centré explicitement sur ce sujet, Leff a suggéré une possibilité de synthèse entre ces deux positions concurrentes (Leff 2003 : 135-147 ; traduit dans ce numéro). Réfléchissant sur la relation entre la tradition et l'agentivité, il a soutenu que si la rhétorique humaniste a admis une agentivité humaine presque illimitée, celle-ci est en fait restreinte par la force de la tradition qui traduit une relation entre le passé et le présent. Leff trouve un équilibre entre la tradition et l'agentivité dans l'œuvre d'Isocrate, modèle sur lequel on a souvent fait reposer l'approche de McGee. La croyance selon laquelle l'agentivité humaine est limitée sans pour autant s'effacer est implicite dans une grande partie de l'œuvre critique de Leff, suggérant ainsi une alternative à ce qui a parfois été considéré comme deux positions totalement antagonistes.
- 31 Leff a parfois fait un retour réflexif sur son propre travail. Lors d'un symposium décennal de 2001 sur la critique rhétorique, il a repris l'étude du discours de Lincoln à Cooper Union qu'il avait effectuée plus de vingt-cinq ans auparavant. Il a examiné judicieusement les positions de certains de ses critiques, réfléchi sur les progrès de la microlecture (*close reading*) et des autres approches critiques, et reconnu qu'une meilleure analyse textuelle du discours de Cooper Union aurait donné plus de poids au contexte du discours. Par contexte, il entendait non seulement les circonstances objectives mais également les textes qui circulaient à l'époque, ceux que Lincoln a reconstruits et auxquels il a répondu dans le discours de Cooper Union (Leff 2001). La réévaluation de Leff a à son tour inspiré de nouvelles analyses du discours de Cooper Union par d'autres rhétoriciens, engendrant entre autres une mini-conférence de trois jours pendant la Convention de l'Association pour la Communication nationale de 2010 et, à sa suite, un panel prévu en 2011. Le travail de réévaluation de Leff est exemplaire de la conviction selon laquelle les chercheurs doivent s'engager dans un processus de dialogue continu à la fois sur la nature de leurs textes, et sur celle de leur profession.
- 32 En résumé, Michael Leff est parvenu à sa maturité intellectuelle à une période où le champ des études rhétoriques aux Etats-Unis se trouvait dans un état de transformation constante. Comme beaucoup d'autres, il a rejeté l'approche alors dominante du néo-aristotélisme car, contrairement à celle d'Aristote lui-même, celle-ci était mécaniste à l'excès et ne présentait que peu d'aspects critiques. Mais plutôt que de repousser les frontières du champ au-delà de ce qu'il pensait être raisonnable, ou de tenter de fonder de grandes théories abstraites dans le domaine de la rhétorique, il est revenu à des concepts classiques comme le genre, les topiques et le style, les utilisant pour sonder les textes afin d'arriver à une compréhension théorique de leur dynamique rhétorique. Ce faisant, il a revigoré une approche de l'analyse et de la critique rhétorique qui est l'une des orientations dominantes des études rhétoriques américaines contemporaines.

- 33 En proposant ces articles aux lecteurs francophones, la revue rend hommage à l'influence de la carrière académique de Leff sur les études rhétoriques. Cependant, il y manque nécessairement la personnalité propre de Leff, combinaison d'enthousiasme pour son sujet, d'ouverture pour les idées nouvelles, de richesse intellectuelle, de don pour le récit, d'esprit caustique, de sens de l'humour et d'un cynisme sain en réponse au style pompeux et à l'arrogance. Michael Leff était pour beaucoup un ami et un collègue, sans distinction de générations, d'institutions, de disciplines ou de frontières internationales. Il va nous manquer à tous<sup>16</sup>.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- Black, Edwin. 1965. *Rhetorical Criticism: A Study in Method* (New York: Macmillan)
- Brigance, William Norwood (ed.). 1943. *A History and Criticism of American Public Address*, vol. 1-2 (New York : McGraw Hill)
- Briggs, John Channing. 2005. *Lincoln's Speeches Reconsidered* (Baltimore : Johns Hopkins University Press)
- Brockriede, Wayne. 1974. « Rhetorical Criticism as Argument », *Quarterly Journal of Speech* 60, 165-174
- Browne, Stephen Howard. 2010. « Michael Leff and the Return of the Rhetorical Text », *Rhetoric & Public Affairs* 13, 679-688
- Campbell, John Angus. 1990. « Introduction », *Western Journal of Speech Communication* 54, 250
- Henry, David, John Angus Campbell & Antonio de Velasco. 2010. « Living Art : The Rhetorical Humanism of Michael Leff », *Rhetoric & Public Affairs* 13, 707-715
- Hochmuth, Marie (ed.). 1955. *A History and Criticism of American Public Address*, vol. 3 (New York : Longmans, Green)
- Holzer, Harold. 2004. *Lincoln at Cooper Union: The Speech That Made Abraham Lincoln President* (New York : Simon & Schuster)
- Kaplan, Fred. 2008. *Lincoln : The Biography of a Writer* (New York : HarperCollins)
- Leff, Michael. A paraitre. « Practice as Theory : Lincoln's Address to the Temperance Society, February 22, 1842 », Olson, Kathryn M. (ed.). *Making the Case : Advocacy and Judgment in Public Argument* (East Lansing : Michigan State Univ. Press)
- Leff, Michael. 2007. « Ad Hominem Argument in the Bush/Kerry Presidential Debates », van Eemeren, Frans H. J., Anthony Blair, Charles A. Willard & Bart Garssen (eds). *Proceedings of the Sixth Conference of the International Society for the Study of Argumentation* (Amsterdam : Sic Sat)
- Leff, Michael & Ebony A. Utley. 2004. « Instrumental and Constitutive Rhetoric in Martin Luther King's 'Letter from Birmingham Jail' », *Rhetoric & Public Affairs* 7, 37-51
- Leff, Michael. 2003. « Tradition and Agency in Humanistic Rhetoric », *Philosophy and Rhetoric* 36, 135-147

- Leff, Michael. 2002. « Rhetoric and Dialectic in Martin Luther King's 'Letter from Birmingham Jail' », Van Eemeren, Frans H., J. Anthony Blair, Charles A. Willard & A. Francisca Snoeck Henkemans. *Proceedings of the Fifth International Conference of the International Society for the Study of Argumentation* (Amsterdam : Sic Sat)
- Leff, Michael C. 2001. « Lincoln at Cooper Union : Neo-Classical Criticism Revisited », *Western Journal of Communication* 65, 232-248
- Leff, Michael. 1992. « Prudential Argument and the Use of History in Franklin D. Roosevelt's 'Commonwealth Club' Address' », van Eemeren, Frans H., Rob Grootendorst, J. Anthony Blair, & Charles A. Willard (eds). *Proceedings of the Second International Conference on Argumentation* (Amsterdam : Sic Sat)
- Leff, Michael. 1990. « Dimensions of Temporality in Lincoln's Second Inaugural », Andrews, James R. (éd.). *The Practice of Rhetorical Criticism* (New York : Longman)
- Leff, Michael. 1986. « Textual Criticism : The Legacy of G. P. Mohrmann », *Quarterly Journal of Speech* 72, 377-389
- Leff, Michael C. 1983. « Rhetorical Timing in Lincoln's 'House Divided' Speech », *The Van Zelst Lecture in Communication* (pamphlet) (Evanston, IL : Northwestern University)
- Leff, Michael C. & Gerald P. Mohrmann. 1974. « Lincoln at Cooper Union : A Rhetorical Analysis of the Text », *Quarterly Journal of Speech* 60, 346-358
- Leff, Michael & Andrew Sachs. 1990. « Words the Most Like Things : Iconicity and the Rhetorical Text », *Western Journal of Speech Communication* 54, 252-273
- McGee, Michael Calvin. 1990. « Text, Context, and the Fragmentation of Contemporary Culture », *Western Journal of Speech Communication* 54, 274-289
- McGee, Michael Calvin. 1982. « A Materialist Conception of Rhetoric », McKerrow, Ray E. (ed.). *Explorations in Rhetoric : Studies in Honor of Douglas Ehninger* (Glenview, IL : Scott Foresman)
- Medhurst, Martin J. 2010. « Mike Leff, the Devil, and Me : Remembering a Friend and Scholar », *Rhetoric & Public Affairs* 13, 657-668
- Medhurst, Martin J. 2010. « The History of Public Address as an Academic Study », Shawn J. Parry-Giles & J. Michael Hogan (eds). *The Handbook of Rhetoric and Public Address* (Oxford : Wiley-Blackwell)
- Medhurst, Martin J. 2008. « William Norwood Brigance and the Democracy of the Dead : Toward a Genealogy of the Rhetorical Renaissance », Todd F. McDorman & David M. Timmerman (eds). *Rhetoric & Democracy: Pedagogical and Political Practices* (East Lansing : Michigan State University Press)
- Mohrmann, Gerald P. & Michael Leff. 1974. « Lincoln at Cooper Union : A Rationale for Neo-Classical Criticism », *Quarterly Journal of Speech* 60, 459-467
- Terrill, Robert E. 2010. « Learning to Read », *Rhetoric & Public Affairs* 13, 689-698
- Walton, Douglas. 2004. *Abductive Reasoning* (Tuscaloosa : University of Alabama Press)
- Wichelns, Herbert A. 1925. « The Literary Criticism of Oratory », Drummond, Alexander M. (ed). *Studies in Rhetoric and Public Speaking in Honor of James Albert Winans* (New York : Century, 1925), 181-216
- White, Ronald C. Jr. 2005. *The Eloquent President* (New York : Random House)
- Wilson, Douglas L. 2006. *Lincoln's Sword : The Presidency and the Power of Words* (New York : Knopf)

- Wilson, Kirt H. 2010. « Decorum and the Legacy of Michael Leff », *Rhetoric & Public Affairs* 13, 704-706
- Zarefsky, David. À paraître. « Reflections of Making the Case », Olson, Kathryn M. (ed.). *Making the Case: Advocacy and Judgment in Public Argument* (East Lansing : Michigan State Univ. Press)
- Zarefsky, David. 2010. « Remembering Michael Leff », *Rhetoric & Public Affairs* 13, 669-677
- Zarefsky, David. 2009. « History of Public Discourse Studies », Lunsford, Andrea A., Kirt H. Wilson, & Rosa A. Eberly (ed.). *The Sage Handbook of Rhetorical Studies* (Thousand Oaks, CA : Sage)
- Zarefsky, David. 2008. « Knowledge Claims in Rhetorical Criticism », *Journal of Communication* 58, 629-640

## NOTES

1. Bien que se chevauchant de manière évidente, « discours public » (*public address*) et « critique rhétorique » ne désignent pas des disciplines identiques. La discipline désignée sous le nom de « discours public » comprend aussi bien des études descriptives et historiques que critiques, alors que la « critique rhétorique » désigne un mode ou un sous-ensemble de la critique. De plus, ces dernières années, la portée de ces deux termes s'est étendue. Le « discours public » est compris comme se référant à toute forme de pratique rhétorique en situation et pas uniquement à des discours oraux, alors que la « critique rhétorique » peut traiter de la composition, de la structure du texte, du style, voire même de l'idéologie, et pas uniquement de l'effet.
2. Cette affirmation est sans doute une simplification excessive. Bien qu'une approche méthodologique dominante ait existé avant le milieu des années soixante, on trouvait également des approches alternatives comme l'étude des mouvements historiques, l'analyse de la manière dont les idées se modifient dans le processus de leur transmission à l'auditoire, et des travaux qui lançaient un défi à la primauté de « l'effet » comme standard de la critique rhétorique. Mais ces travaux n'étaient guère représentatifs.
3. Concernant l'histoire des premières recherches sur le discours public et la critique rhétorique, voir en particulier David Zarefsky (2009 : 433-459), Martin J. Medhurst (2010 : 19-66), Martin J. Medhurst (2008 : 3-38).
4. Au sujet de ces approches des études rhétoriques, voir Zarefsky (2009 : 438-447).
5. Ce point est soulevé par Martin J. Medhurst (2010 : 659).
6. Voir Browne (2010 : 680).
7. Voir, par exemple, Holzer (2004).
8. Le raisonnement abductif a été décrit comme un raisonnement partant d'un ensemble de faits donnés - dans le cas présent, le manque apparent de cohérence entre les parties du discours - pour aboutir à la meilleure explication possible à leur sujet. Voir Douglas Walton (2004) qui fait remonter le concept de raisonnement abductif au philosophe pragmatique américain Charles Sanders Peirce.
9. Sur les débats concernant l'aspect argumentatif de la critique rhétorique, voir Brockriede (1974), Zarefsky (2008), Zarefsky (à paraître).
10. L'essai de Leff parut à l'origine dans le volume 1, numéro 1 de *Communication Reports* avec les autres interventions au programme de la conférence. Celles-ci furent réimprimées dans un manuel de critique rhétorique, peut-être plus facilement disponible, d'où sont tirées les citations de cet article. Voir Leff (1990 : 80-85).
11. Bien que Leff ait eu l'intention de revoir cet article pour le publier sous forme d'essai, il sera publié à titre posthume sous sa forme originale.

12. Voir la bibliographie annotée dans ce numéro. On trouvera aussi une liste abrégée des œuvres de Leff, publiées ou non, dans Henry, Campbell & Velasco (2010 : 712-715)
  13. Voir par exemple McGee (1982 et 1990).
  14. Une note personnelle : lorsque j'étais professeur invité à l'Université de l'Iowa (où McGee avait enseigné) au printemps 2001, les étudiants étaient persuadés qu'en tant que collègue de Leff, j'étais impliqué dans sa méthode et dans sa vision. Ils n'osaient pas exprimer d'opinions différentes et se sentaient obligés d'adapter leurs croyances à ce qu'ils pensaient être le cadre et les hypothèses de Leff ! Au bout d'environ une heure, j'interrompis la conversation pour déclarer que je n'étais pas particulièrement engagé dans la controverse d'un côté ni de l'autre, et de plus, qu'ils devaient se sentir parfaitement libres d'exprimer leurs propres convictions sans crainte de m'offusquer.
  15. Voir sur ce point Wilson (2010).
  16. J'ai présenté une évocation personnelle dans Zarefsky (2010).
- 

## AUTEURS

DAVID ZAREFSKY

Université Northwestern (USA)